



Fiche Espace «Bâtir l'école»

# SALLES D'ÉTUDE DE L'INTERNAT

La salle d'étude accueille les internes après leur journée de cours. Elle permet aux élèves de travailler seuls ou en groupe, de lire, selon le projet d'établissement et en adéquation avec les modalités de supervision mises en place.



«Aujourd’hui la salle d’étude manque de popularité, elle a besoin d’évoluer pour intéresser à nouveau les élèves et qu’ils se sentent à l’aise dans cet espace.»\*

La salle d’étude offre un **cadre propice au travail et à l’apprentissage**. Elle peut être le support de développement de **nouvelles manières d’apprendre** et de **cultiver sa curiosité** (numérique, accès aux médias, réalité virtuelle...). Elle gagne à être pensée en articulation avec l’espace du **centre de connaissances et de culture** (ou CDI) s’il est sur le même site.

Favorisant l’autonomie des élèves, la salle d’étude leur offre la possibilité de **travailler seul ou en groupe**. Elle participe pleinement à la qualité de vie et d’apprentissage à l’internat.

La **modularité de la salle** permet son adaptation aux besoins des élèves et le développement d’usages diversifiés.

\* Source : Verbatim issu de la campagne d’entretiens 2022-3 “Bâtir l’école ensemble” Ministère de l’Éducation nationale et de la Jeunesse

## 1. USAGES

### USAGES ESSENTIELS

- **Travail individuel** : réviser une leçon, faire des exercices, auto-corriger une évaluation, se préparer pour un contrôle, etc.
- **Travail collaboratif** : préparer un exposé, un devoir ou un projet en groupe, réviser à plusieurs. Certains élèves profitent également de ce temps en salle d’études pour se faire réexpliquer une partie d’un cours par leurs camarades ou par un assistant d’éducation.
- **Lecture** : dans le cadre des enseignements scolaires ou pour le loisir.
- **Accès numérique et multimédia** : pour que les internes puissent travailler individuellement et en groupe sur des logiciels, effectuer des recherches pour un devoir, consulter des ressources numériques... La possibilité de surveillance visuelle des écrans d’ordinateurs et/ou tablettes est impérative..

### UNE SALLE D’ÉTUDE INCLUSIVE cela profite à tout le monde

Prévoir des **espaces de repli** (alcôves, table individuelle contre un mur, zone calme...) pour que l’élève qui en ressent le besoin puisse se couper temporairement des stimuli sensoriels.

Mettre à disposition des casques antibruit.

Si certains élèves éprouvent le **besoin de bouger** pour se concentrer, la mise à disposition de mobilier (assises notamment) qui accompagne les mouvements et permet des **postures corporelles variées** est souhaitable (tabouret culbuto, ballon, vélo-bureau...).



## ■ AUTRES USAGES POSSIBLES

• **Détente** : pour qu'entre deux cours, deux séances d'ateliers, au début ou à la fin de la journée, les élèves puissent discuter à voix basse, écouter de la musique, regarder des vidéos, dessiner, etc., dans une ambiance calme. Cet usage prend habituellement place au sein de la salle de détente mais il peut aussi se déployer dans la salle d'étude en fonction de la gestion, de la temporalité, ou de l'organisation spatiale de l'internat.

• **Tutorat** : accompagnement personnalisé et aide aux devoirs grâce à l'initiative d'enseignants et de membres de l'équipe éducative, intervenants extérieurs ou élèves volontaires, qui utilisent la salle d'étude pour accompagner le processus d'apprentissage des élèves et soutenir les élèves les plus en difficulté.

• **Usages en autonomie ou autonomie supervisée** : dans le cas où l'internat ne dispose pas d'une salle de détente ou d'un foyer et sur des horaires différenciés des temps réservés à l'étude, ce local peut accueillir des usages de socialisation, des activités semi-encadrées ou développées par les élèves eux-mêmes.

• **Exposition** : via l'affichage de projets, de travaux et/ou d'œuvres inspirantes, permettant aux élèves de s'appropriier la salle d'étude ou l'exposition d'œuvres prêtées à l'établissement scolaire (E-LRO : espace-lieu de rencontre avec l'œuvre).



## POUR UN INTERNAT PLUS SÛR

Faciliter le verrouillage des portes avec des boutons moletés et le blocage des accès grâce au mobilier pour se barricader dans un espace en cas d'intrusion d'un individu malveillant.

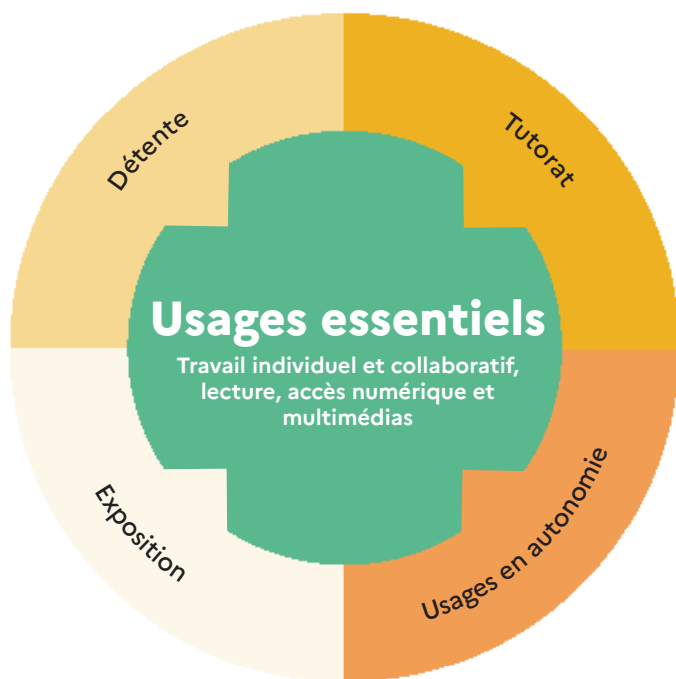
Permettre l'occultation des vitrages donnant sur les circulations.

Si les zones de mise à l'abri PPMS incluent cet espace, prévoir un rangement accessible pour les mallettes PPMS.

## ■ POINTS DE VIGILANCE

- Il est souhaitable de penser à des dispositifs d'**atténuation acoustique** pour les espaces de travail collectif.
- La conception de cet espace doit permettre une surveillance aisée (présence d'un assistant d'éducation, cloison transparente).

## AMÉNAGEMENT SPATIAL, MOBILIER, ÉQUIPEMENT



« Il faut imaginer une salle confortable, des branchements pour les tablettes et ordinateurs. »\*

\* Source : Verbatim issu de la campagne d'entretiens 2022-3 "Bâtir l'école ensemble" Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

VOCATION	MOBILIER	ÉQUIPEMENT
<b>USAGES ESSENTIELS</b>		
<b>Travail individuel</b>	Tables individuelles, chaises (hauteurs et postures variables), tableau, étagères pour manuels et livres scolaires, séparateurs visuels	Prises de courant
<b>Travail collaboratif</b>	Tables en îlots, petites tables rondes, tables hautes mobiles qui peuvent être déplacées selon les effectifs des groupes de travail, chaises (hauteurs et postures variables)	Paravents, boîtes partiellement ouvertes ou vitrées, vidéoprojecteur, ordinateur, sonomètre
<b>Lecture</b>	Fauteuils, fauteuils coquille ou à cloisons, étagères, étagère avec fond documentaire	Luminaires d'appoint, casques anti-bruit en prêt
<b>Accès numérique et multimédia</b>	Bureaux individuels ou console en bandeau le long d'un mur, assises de hauteur	Ordinateurs fixes et/ou emplacements pour ordinateurs portables ou autre équipement mobile, vidéoprojecteur
<b>AUTRES USAGES POSSIBLES</b>		
<b>Détente</b>	Canapés, banquettes, fauteuils : mobilier confortable pour s'isoler ou pour se rassembler en petits groupes	Casques antibruit, casques audio
<b>Tutorat</b>	Tables en îlots, petites tables rondes, assises	
<b>Usage en autonomie ou semi-autonomie</b>	Tables en îlots, petites tables rondes, assises	
<b>Exposition</b>	Cimaises, cadres, tableaux noirs/feutres, tableaux mobiles	Luminaires d'appoint pour éclairer les affichages

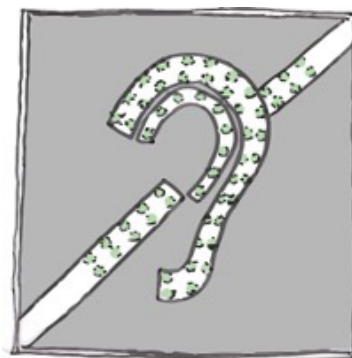
## ■ En allant plus loin

• Une salle d'étude prolongée dans un **patio ou une terrasse extérieure** donne l'opportunité aux élèves de **travailler en extérieur**. Cette configuration fait de la salle d'étude un **espace plus ouvert et plus attractif** et augmente la **polyfonctionnalité** de cet espace pour des usages ponctuels au sein de l'internat.



## ■ Avec simplicité

• Pour habituer les élèves à gérer leur **travail en autonomie**, l'installation d'un **sonomètre** est utile. Cet outil, en traduisant visuellement le niveau sonore de la salle d'étude, permet aux élèves de se rendre compte du bruit généré par leurs activités et de s'autoréguler.



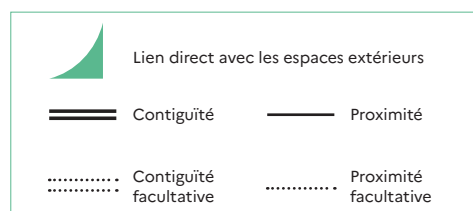
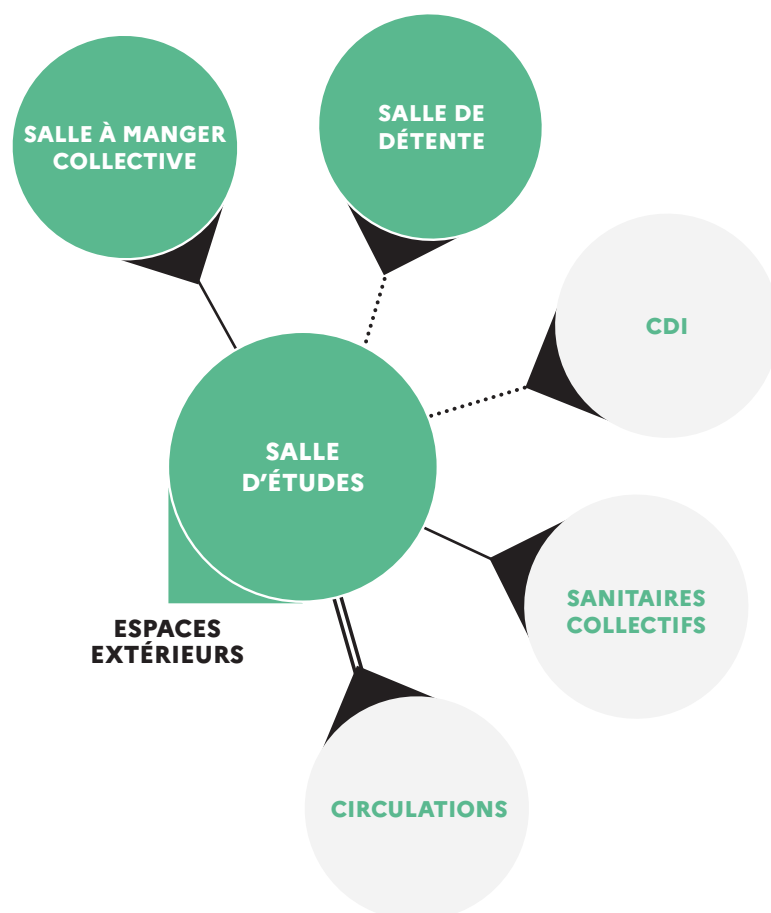
## ■ LES LOGIQUES DE PROXIMITÉ

La salle d'étude développe des usages complémentaires à ceux de la **salle de détente**, la proximité entre ces locaux peut donc être envisagée pour en favoriser l'**appropriation par les internes** comme **espaces de travail et de vie** et en faciliter la **surveillance**.

Lorsque l'internat est localisé sur le site de l'établissement, le **CDI** peut être ouvert pour accueillir les internes en complémentarité de la salle d'étude.

Ouvrir la salle d'étude sur les **espaces extérieurs** est opportun pour offrir une diversité d'environnements à l'apprentissage.

La proximité de **sanitaires collectifs** est indispensable.



## Les sujets d'attention

SI LA SALLE D'ÉTUDE PERMET DES USAGES RÉCRÉATIFS, il est important de prêter une attention renforcée à l'acoustique, notamment vis-à-vis des chambres.

## 2. PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT



La taille dépend du nombre d'internes accueillis et du nombre de personnels pour les encadrer. Selon le mode d'organisation de l'internat, il peut s'agir de la moitié de l'effectif (l'autre moitié se trouvant dans la salle de détente et les chambres par exemple) ou l'ensemble. En fonction des cas de figure, le CDI, la salle de détente ou des espaces de circulation correctement aménagés peuvent aussi être mobilisés pour cet usage.

**60 m<sup>2</sup>** minimum pour 30 élèves



Hauteur minimale libre : **2,50 m**

## 3. PRÉCONISATIONS TECHNIQUES ET D'ÉQUIPEMENT

Pour en savoir plus, les lecteurs pourront utilement se référer aux notices techniques.

THÈME	ATTENTES ET POINTS DE VIGILANCE SPÉCIFIQUES À L'ESPACE
Lumière	Éclairage naturel impératif, si possible en latéral, sur la grande longueur. Occultation nécessaire. Protections solaires en fonction de l'orientation. Articuler éclairage direct et indirect, en tenant compte de la réflexion des parois. Zonage de l'éclairage artificiel.
Acoustique	Le traitement de la réverbération peut être important dans les cas de rénovations de bâtiments patrimoniaux de grande hauteur. Attention renforcée au traitement acoustique notamment pour des usages en petits groupes ou récréatifs.
Thermique / ventilation	L'aération et la ventilation assurent les conditions de renouvellement d'air. Une attention est à porter au confort thermique de mi-saison et d'été.
Numérique	La connectique doit développer un maillage suffisant pour ne pas restreindre les usages : 2 prises de courant et une connexion filaire pour 5 m <sup>2</sup> et branchement des ENI/TNI en sus. Réseaux filaire et sans fil activables.
Réseaux (hors numérique)	2 prises de courant pour le ménage.
Matériaux / couleurs / signalétique	Les revêtements sont à choisir au regard d'un travail global sur l'ambiance. Le revêtement de sol doit être lessivable.

### AVANT DE SE LANCER

- La salle d'étude est-elle accueillante voire attractive ? Le CDI est-il localisé à proximité et mobilisable pour cet usage ?
- Quels liens et quelles complémentarités entre la salle d'étude, la salle de détente, la salle à manger collective, les circulations pour améliorer les conditions de vie et de travail à l'internat ? Des espaces extérieurs sont-ils mobilisables pour les internes ?
- Comment concevoir cet espace pour favoriser l'autonomie des élèves ?
- Quelle place pour les usages numériques dans cet espace ?

D'autres informations disponibles sur le site  
<https://batiscolaire.education.gouv.fr/>